



# LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE VÉGÉTAL EN ILE-DE-FRANCE

Jacques MORET

Cette intervention a pour but de montrer comment est organisé le programme entrepris par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien pour la connaissance du patrimoine végétal en Ile-de-France et, à travers l'exemple du département de l'Essonne, comment ce programme est mis en œuvre dans un cas concret, quel est le réseau sur lequel il s'appuie et quelles en sont les retombées attendues. Trois perspectives seront également posées pour les prochaines années.

## I. LE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN

Soucieux de développer les recherches en biologie de la conservation dans le domaine végétal, suivant l'un des axes de recherche défini par le Ministère de l'Enseignement supérieur, et de s'intégrer dans le dispositif des Conservatoires botaniques nationaux mis en place par le Ministère de l'Environnement, le Muséum National d'Histoire Naturelle a décidé de créer un Conservatoire Botanique en 1995. Ce conservatoire a obtenu un agrément national en 1998 de la part du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement pour les régions Bourgogne, Centre, Ile-de-France et pour le département de la Sarthe (c'est-à-dire le Sud du Bassin Parisien).

Le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien a quatre missions fondamentales:

- Une mission de connaissance de la flore.
- Une mission de recherche dans le domaine de la Biologie de la conservation de la flore.
- Une mission de conservation des espèces les plus menacées.
- Une mission de diffusion des connaissances sur la flore.

## II. LA CONNAISSANCE DE LA FLORE ET DE LA VÉGÉTATION EN ILE-DE-FRANCE

Dans ce domaine, l'action du Conservatoire a, dès le départ, été guidée par deux orientations :

- **construction d'un partenariat très fort** de façon à tisser un véritable réseau pour la connaissance du patrimoine végétal en Ile-de-France. Pour ce faire, le Conservatoire a passé des conventions de partenariat avec de nombreux organismes et collabore avec un réseau de nombreux correspondants, d'une part parce qu'il était illusoire de couvrir par nous mêmes l'ensemble de la région et, d'autre part parce qu'il était souhaitable de valoriser une information souvent très dispersée que ce soit dans de grands organismes (comme les PNR, l'ONF...), chez des associations de protection de la nature ou chez de simples particuliers ;

- **synthèse de manière objective et incontestable des informations** sur l'état de la flore et sur les menaces qui pèsent sur les espèces pour proposer, à tous les partenaires, la mise en place d'une véritable politique de gestion de la flore qui s'insère de manière durable dans l'environnement socio-économique.

La pierre angulaire de cette construction a été la mise en place d'une base de données sur la connaissance de la flore.

**La base de données FLORA compte actuellement plus de 400 000 informations, dont la moitié pour l'Ile-de-France, et constitue la première base de données sur le patrimoine végétal dans le Bassin Parisien. 65% des informations sont postérieures à 1980, d'où son actualité.**

Cette base de données est, du fait des principes qui ont conduit à sa constitution, un outil indispensable qui est consulté pour :

- assurer un suivi scientifique des espèces protégées,
- réaliser des synthèses sur l'évolution de la flore et de la végétation,
- être utilisé dans le domaine de l'expertise pour l'aménagement du territoire,
- interpréter de manière objective et raisonnée la protection des espèces,
- identifier les centres majeurs de conservation de la biodiversité en Ile-de-France.

### **III. L'EXEMPLE DU DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE**

Un exemple particulièrement intéressant de la démarche a été expérimenté dans le département de l'Essonne. L'objectif était d'arriver à une connaissance historique et actuelle de la totalité de la flore du département.

Ce travail a été envisagé dès le départ dans le cadre d'une collaboration étroite entre différents partenaires (université d'Orsay, Conservatoire des espaces naturels sensibles du département de l'Essonne, Office National des Forêts, associations, botanistes individuels...).

Le financement de l'informatisation des données a été réalisé par le Conseil général de l'Essonne.

A ce jour, le bilan est éloquent et parle de lui-même :

- 98 collaborateurs (institutionnels ou individuels) ont participé à l'opération,
- sur les 196 communes du département, 184 ont fait l'objet d'au moins un inventaire botanique,
- sur les 110 000 données disponibles sur l'Essonne, 84% sont des informations contemporaines, postérieures à 1980,
- la quasi totalité des publications relatives au département a été dépouillée (soit 327 publications).

En 2000, il est prévu de terminer l'inventaire de la totalité des communes et d'éditer une première version de travail de l'atlas départemental.

Les retombées attendues de l'opération seront :

- la publication au début de 2001 de l'atlas départemental,
- un porté à connaissance auprès des organismes publics (Région, Conseil Général, communes, DIREN, ...) de la valeur patrimoniale botanique des espaces de façon à participer à l'élaboration d'une véritable politique concertée de la protection du patrimoine végétal dans le département.

L'exercice qui a été mené dans l'Essonne a montré que la connaissance globale de la flore d'un département était possible moyennant quelques conditions :

- disposer d'une méthodologie et de moyens informatiques éprouvés et performants,
- faire participer de nombreux acteurs (PNR, ONF, universités, associations...),
- mobiliser un réseau de correspondants important (en n'hésitant pas à faire appel aux amateurs et aux retraités),
- proposer des retombées qui soient attractives, visibles et réalistes,
- enfin, sensibiliser une collectivité territoriale qui devient partenaire privilégié de l'opération.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette intervention avait pour but de montrer qu'en associant une démarche scientifique rigoureuse et systématique à un partenariat très fort, il était possible d'arriver à une bonne connaissance de la flore et de la végétation en Ile-de-France de façon à mieux prendre en compte la dimension du patrimoine naturel dans la région.

L'objectif du Conservatoire est maintenant d'étendre la démarche entreprise à l'ensemble de l'Ile-de-France suivant trois axes.

1. Disposer d'une connaissance générale du patrimoine végétal d'Ile-de-France

Le but est de connaître les espèces et les milieux en fixant comme objectif qu'au terme du contrat de plan Etat/région, **la totalité des communes de la région fasse l'objet d'au moins un inventaire botanique** actuel de façon à avoir une idée de l'évolution globale de la flore, de disposer d'un outil pour déterminer les centres importants de biodiversité, d'assurer un suivi des espèces protégées et d'identifier les centres majeurs de conservation en Ile-de-France.

2. Mettre en œuvre l'outil de gestion du patrimoine naturel qu'est la base de données du Conservatoire

La base de données *FLORA* du Conservatoire Botanique comprend des informations objectives et incontestables qui peuvent être utilisées particulièrement par l'Etat et les collectivités territoriales dans le cadre d'expertises et dans un rôle prévisionnel pour l'aménagement du territoire.

Dans la mesure où la protection de certaines espèces est réglementée au niveau régional, ce niveau est particulièrement pertinent pour cet objectif.

3. Rendre facilement accessible l'information

Les informations sur la flore seront mises à disposition, moyennant certaines protections, auprès des administrations, des collectivités territoriales, et bien entendu de tous les correspondants du Conservatoire. L'objectif est de rendre la base de données suffisamment accessible pour que les informations soit prises en compte en temps réel dans le cadre de l'aménagement du territoire.

**Jacques MORET**

**Professeur au Muséum  
et Directeur du Conservatoire  
Botanique National du Bassin Parisien  
Conservatoire Botanique National du  
Bassin Parisien  
Muséum National d'Histoire Naturelle  
61, rue Buffon - 75005 PARIS  
E-mail : moret@mnhn.fr**

[Communication au Colloque Patrimoine naturel : quels enjeux et quels acteurs en Ile-de-France ?  
10-12-1999 Conseil régional d'Ile-de-France]